PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MEMPHRÉMAGOG
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HATLEY

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

RÈGLEMENT N° 2019-08 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 2000-08

Lors de la séance ordinaire du 7 octobre 2019, le conseil municipal a adopté le Règlement n° 2019-08 modifiant le règlement de zonage n°2000-08.

L'objet du règlement est de permettre, dans la zone U-1, un établissement offrant des services de remisage saisonnier d'embarcations de façon contrôlée, minimisant ainsi les impacts visuels pour le voisinage immédiat.

La MRC de Memphrémagog a émis un certificat de conformité en date 7 novembre 2019. Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Toute personne peut consulter le règlement au bureau de la municipalité durant les heures normales d'ouverture.

Donné au Canton de Hatley le 13 novembre 2019.

Kyanne Ste-Marie
Directrice générale